



<http://www.mclepuy.fr/>

Le Puy, le 22 décembre 2012

PROCES –VERBAL

de l'Assemblée Générale ordinaire du 7 décembre 2012

L'an deux mil douze, le sept décembre à 21 heures, les membres de l'association se sont réunis dans les salons de l'hôtel IBIS St Laurent, sur convocation du conseil d'administration en date du 20 novembre 2012.

L'assemblée est présidée par Mr Alain AUBAZAC en sa qualité de président. Le secrétariat est assuré par Mr Cédric BERNARD.

Le président constate que tous les membres sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est ainsi de 94. Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2012 ; quitus au trésorier et approbation du budget pour l'exercice 2012.

- bilan moral, sportif et financier 2012
- présentation du calendrier sportif et du budget prévisionnel 2013
- remaniement du bureau exécutif
- questions diverses.

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre les débats. Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2012, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé. Après présentation du budget de l'exercice 2013, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément aux statuts de l'association, les membres du Comité Directeur renouvelables par tiers cette année ont tous été reconduits à leur poste .

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22 h 45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.



Le Président : A.AUBAZAC

Le Secrétaire : C.BERNARD

Secrétariat Mc Le Puy :
Cédric Bernard
Technobike 43
5 Rue d'Alençon
43000 Le Puy en Velay
Tél : 04.71.04.20.28
Mail : techno.bike@wanadoo.fr



